



## Vente immobilière - problème avec le notaire

Par **DIONISIO Monique**, le **20/07/2017** à **17:16**

A la suite du décès de nos parents nous avons hérité d'une maison (et de liquidité). La succession s'étant mal passée avec le notaire de nos parents (absence de conseils, erreurs, perte de pièces, etc...) nous avons décidé d'en changer pour la vente de la maison. nous avons signé une promesse de vente il y a plus de 3 mois (nous aurions du signer l'acte authentique aujourd'hui).

Le notaire des acheteurs (qui est notre ex notaire) ne transmet pas les pièces pour la signature. Donc, ayant un doute, j'ai téléphoné ce matin aux services des hypothèques où j'ai appris que le notaire n'avait rien fait. donc nous ne pouvons pas signe rla vente. quel est notre recours ?

**les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des marques de politesse !**